



Service Départemental d'Incendie et de Secours du Var

Groupement Direction

Draguignan le **29 SEP. 2020**

ELECTION DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE DES SERVICES D'INCENDIE ET DE SECOURS

PROCES-VERBAL DE PROCLAMATION DES RESULTATS DU SCRUTIN DU 29 SEPTEMBRE 2020

Le mardi 29 septembre 2020 à 09 heures s'est réunie au service départemental d'incendie et de secours du Var, la commission de recensement des votes prévue à l'article 8 de l'arrêté n°2634 en date du 24 juillet 2020 de Madame la Présidente du conseil d'administration du SDIS du Var portant organisation des élections de la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours.

Ladite commission est composée de :

- Le Préfet, président, ou son représentant ;
- La Présidente du Conseil d'Administration ou son représentant ;
- Le Directeur départemental des services d'incendie et de secours ou son représentant ;

- Deux Maires :
 - * Maire de COTIGNAC ;
 - * Maire de SEILLANS ;

- Deux Présidents d'EPCI :
 - *Président de la Communauté de Communes Lacs et Gorges du Verdon ;
 - *Président de la Communauté de Communes Cœur du Var.

Les membres présents ont procédé au recensement des votes émis dans le cadre des opérations électorales des représentants des sapeurs-pompiers et des fonctionnaires territoriaux n'ayant pas la qualité de sapeurs-pompiers professionnels à la CATSIS conformément à l'arrêté susvisé ci-dessus.

I) COLLEGE DES SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS OFFICIERS

Considérant que deux listes ont été déposées au SDIS du Var, dans les conditions requises :

1. AVENIR SECOURS 83
2. SYNDICAT AUTONOME SPP-PATS 83

Ont été mises à part, sans avoir donné lieu à émargement, les enveloppes extérieures suivantes :

	Nombre total d'enveloppes mises à part
Les enveloppes extérieures non restituées par la Poste le 29 septembre 2020	0
Total général	0

A l'issue de ce recensement, les résultats portant sur le renouvellement des représentants des sapeurs-pompiers professionnels officiers à la CATSIS du Var sont les suivants :

Nombre d'inscrits : **188**
Nombre de votants : **169**
Nombre de suffrages exprimés : **162**
Nombre de votes blancs et nuls : **7** dont **3** scrutins nuls et **4** bulletins blancs

Nombre de suffrages obtenus par :

AVENIR SECOURS 83 : **113** suffrages soit **1** siège

SA SPP/PATS 83 : **49** suffrages soit **1** siège

Sont élus :

Membres titulaires	Membres suppléants
1.Capitaine Ollivier LAMARQUE <i>Avenir Secours 83</i>	1.Capitaine Frédéric IORI <i>Avenir Secours 83</i>
2.Lieutenant 1ère classe Patrick BARCAROLO <i>Syndicat Autonome SPP-PATS 83</i>	2.Lieutenant 2ème classe Pascal ROBERT <i>Syndicat Autonome SPP-PATS 83</i>

II) COLLEGE DES SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS NON OFFICIERS

Considérant que trois listes ont été déposées au SDIS du Var, dans les conditions requises:

1. SYNDICAT AUTONOME SPP-PATS 83
2. CFDT SDIS 83
3. FO SDIS 83

	Nombre total d'enveloppes mises à part
Les enveloppes extérieures non restituées par la Poste le 29 septembre 2020	0
Total général	0

A l'issue de ce recensement, les résultats portant sur le renouvellement des représentants des sapeurs-pompiers professionnels non officiers à la CATSIS du Var sont les suivants :

- Nombre d'inscrits : **678**
- Nombre de votants : **534**
- Nombre de suffrages exprimés : **488**
- Nombre de votes blancs et nuls : **46** dont **32** scrutins nuls et **14** bulletins blancs

Nombre de suffrages obtenus par :

SA SPP/PATS 83 : **367** suffrages soit **2** sièges

CFDT SDIS 83 : **87** suffrages soit **1** siège

FO SDIS 83 : **34** suffrages soit **0** siège

Sont élus :

Membres titulaire	Membres suppléants
1. Sergent-chef Guillaume CIVRAY <i>Syndicat Autonome SPP-PATS 83</i>	1. Sergent-chef François DE LA OSA <i>Syndicat Autonome SPP-PATS 83</i>
2. Adjudant Julien GROSSIR LEOUSSIS <i>Syndicat Autonome SPP-PATS 83</i>	2. Adjudant Christophe CUNHA ARAUJO <i>Syndicat Autonome SPP-PATS 83</i>
3. Adjudant Michel BARBIER <i>CFDT SDIS 83</i>	3. Sergent-chef Yannick TYCHYJ <i>CFDT SDIS 83</i>

III) COLLEGE DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES OFFICIERS

Considérant qu'une liste a été déposée au SDIS du Var, dans les conditions requises :

1. « ENSEMBLE POUR L'AVENIR » SOUTENUE PAR L'UDSP VAR

Ont été mises à part, sans avoir donné lieu à émargement, les enveloppes extérieures suivantes :

	Nombre total d'enveloppes mises à part
Les enveloppes extérieures non restituées par la Poste le 29 septembre 2020	0
Total général	0

A l'issue de ce recensement, les résultats portant sur le renouvellement des représentants des sapeurs-pompiers volontaires officiers à la CATSIS du Var sont les suivants :

Nombre d'inscrits : **258**
 Nombre de votants : **96**
 Nombre de suffrages exprimés : **72**
 Nombre de votes blancs et nuls : **24** dont **20** scrutins nuls et **4** bulletins blancs

Nombre de suffrages obtenus par :

« ENSEMBLE POUR L'AVENIR » SOUTENUE PAR L'UDSP VAR: **72** suffrages soit **2** sièges.

Sont élus :

Membres titulaires	Membres suppléants
1. Capitaine Hervé PENAUD « Ensemble pour l'avenir »	1. Lieutenant Jean BELLANTONI « Ensemble pour l'avenir »
2. Lieutenant Jean-Luc DECITRE « Ensemble pour l'avenir »	2. Lieutenant Sébastien LEBOURQUE « Ensemble pour l'avenir »

IV) COLLEGE DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES NON OFFICIERS

Considérant qu'une liste a été déposée au SDIS du Var, dans les conditions requises :

- « ENSEMBLE POUR L'AVENIR » SOUTENUE PAR L'UDSP VAR

Ont été mises à part, sans avoir donné lieu à émargement, les enveloppes extérieures suivantes :

	Nombre total d'enveloppes mises à part
Les enveloppes extérieures non restituées par la Poste le 29 septembre 2020	0
Total général	0

A l'issue de ce recensement, les résultats portant sur le renouvellement des représentants des sapeurs-pompiers volontaires non officiers à la CATSIS du Var sont les suivants :

Nombre d'inscrits : **3637**
 Nombre de votants : **1654**
 Nombre de suffrages exprimés : **1436**
 Nombre de votes blancs et nuls : **218** dont **152** scrutins nuls et **66** bulletins blancs

Nombre de suffrages obtenus par :

« ENSEMBLE POUR L'AVENIR » SOUTENUE PAR L'UDSP VAR: **1436** suffrages soit **3** sièges.

Sont élus :

Membres titulaires	Membres suppléants
1. Adjudant-chef Jean-Pierre MELI « Ensemble pour l'avenir »	1. Adjudant Emilien PONS « Ensemble pour l'avenir »

2. Adjudant-chef Franck-Emmanuel LANERY « Ensemble pour l'avenir »	2. Adjudant Grégory VELLA « Ensemble pour l'avenir »
3. Adjudant Rémi CHEDEVILLE « Ensemble pour l'avenir »	3. Adjudant-chef Serge HALTER « Ensemble pour l'avenir »

V) COLLEGE DES FONCTIONNAIRES TERRITORIAUX N'AYANT PAS LA QUALITE DE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS

Considérant que trois listes ont été déposées au SDIS du Var, dans les conditions requises :

1. AVENIR SECOURS 83
2. SYNDICAT AUTONOME SPP-PATS 83
3. CFDT SDIS 83

	Nombre total d'enveloppes mises à part
Les enveloppes extérieures non restituées par la Poste le 29 septembre 2020	0
Total général	0

A l'issue de ce recensement, les résultats portant sur le renouvellement des représentants des fonctionnaires territoriaux n'ayant pas la qualité de sapeurs-pompiers professionnels à la CATSIS du Var sont les suivants :

Nombre d'inscrits : **192**

Nombre de votants : **168**

Nombre de suffrages exprimés : **154**

Nombre de votes blancs et nuls : **14** dont **9** scrutins nuls et **5** bulletins blancs

Nombre de suffrages obtenus par :

AVENIR SECOURS 83 : **24** suffrages soit **0** siège

SA SPP/PATS 83 : **66** suffrages soit **1** siège

CFDT 83 : **64** suffrages soit **1** siège

Sont élus :

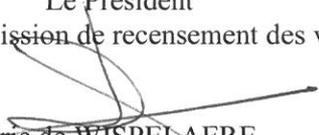
Membres titulaires	Membres suppléants
1.M.Bruno HYVERNAT <i>Syndicat Autonome SPP-PATS 83</i>	1 .M. Jean-Paul LIMASSET <i>Syndicat Autonome SPP-PATS 83</i>
2.M. Laurent CABIOCH <i>CFDT SDIS 83</i>	2. M. Bertrand BABA <i>CFDT SDIS 83</i>

Le présent procès-verbal, signé par le président de la commission, sera affiché à la Direction départementale, dans les centres de secours, dans les groupements territoriaux et sera publié sur le portail intranet de l'établissement.

Les résultats peuvent être contestés dans les 10 jours qui suivent leur proclamation devant le tribunal administratif

de Toulon sis 5 rue racine – CS 40510, 83041 TOULON CEDEX 9. Le tribunal compétent peut également être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Le Président
de la commission de recensement des votes



Eric de WISPELAERE
Sous-Préfet de Draguignan